

## **PROGRAMME DE FORMATION**

Programme de formation prévu à l'article R512-11 du Code des assurances pour les intermédiaires en assurance

### **Intitulé de la formation : Formation IAS niveau 1**

#### **Objectifs :**

- Acquérir les connaissances fondamentales au regard du programme d'Intermédiaire en Assurances en vue de l'obtention d'un statut auprès de l'ORIAS,
- Maîtriser la réglementation propre au marché de l'assurance,
- Savoir analyser les « risques » du marché,
- Développer les savoirs généraux liés à l'exercice de la profession.

#### **Compétences :**

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les courtiers en Assurance (délivrance du livret niveau I)
- Répondre aux exigences capacité professionnelle pour être immatriculé(e) auprès de l'ORIAS en tant que Courtier en assurance ou Agent général.

#### **Public visé :**

Toute personne souhaitant exercer le métier de courtier en assurance.

Il n'y a pas de diplôme nécessaire pour s'inscrire à la formation.

#### **Prérequis :**

Pas de prérequis.

#### **Débouchés :**

Courtier en assurance, Agent général.



### **Suite de parcours :**

La formation permet de travailler, immédiatement dans le domaine du courtage en assurance (vente et conseil de produits d'assurance).

Le titulaire de l'IAS peut également postuler, avec de l'expérience, à des postes dans le domaine banque assurance.

### **Passerelles :**

Avec l'IAS niveau 2 : Repasser les modules qui n'ont pas été vus pour obtenir le niveau 1.

Avec l'IAS niveau 3 : passer tous les modules de l'IAS niveau 1 sauf celui abordé dans l'IAS niveau 3.

### **Blocs de compétences :**

Cette formation n'est pas accessible par blocs de compétences.

### **Equivalences :**

- De niveau Master : vérifier si votre diplôme est éligible sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr)
- (ou)
- Inscrits au RNCP dans la classification NSF 313, niveaux I, I/II ou II : vérifier si votre diplôme est reconnu sur [www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr)

**Durée de la formation :** 150 heures

### **Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Au moyen d'un accès e-learning, le stagiaire étudiera l'ensemble des savoirs et techniques nécessaires au métier d'IAS. Le temps minimum de formation est de 150 heures. Ce temps prend en compte :

- L'étude des cours sur e-learning,
- Les contrôles de connaissances et études de cas fournis par l'organisme de formation,

Le responsable pédagogique est à la disposition de chaque stagiaire pour toute question, par mail à [contact@orica.fr](mailto:contact@orica.fr), par téléphone au 03.62.26.36.50, ou sur l'outil e-learning (question posée en direct)

### **Modalités d'évaluation :**

Chaque module se termine par un contrôle de connaissances. A l'issue de la formation, chaque apprenant aura passé 5 contrôles de connaissances et plusieurs études de cas.

L'ORIAS, l'organisme qui délivre l'habilitation et le numéro pour devenir Intermédiaire en Assurance, nous impose un taux de réussite 70% en moyenne. De notre côté, chaque module est validé lorsque l'apprenant a obtenu une note supérieure à 70% sur le contrôle de connaissance du module.

## Contenu du programme

### **Unité 1 : Les savoirs généraux (50 heures)**

#### **Chapitre 1 : La présentation du secteur de l'assurance**

1. Données macro-économiques sur l'assurance.
2. Les rôles de l'assurance et de la réassurance.
3. Le marché européen de l'assurance.

#### **Chapitre 2 : Les entreprises d'assurances**

1. Les différentes formes d'entreprises.
2. L'agrément, le retrait d'agrément, le transfert de portefeuille, l'liquidation.

#### **Chapitre 3 : L'opération d'assurance**

1. Définition.
2. Bases techniques : appréciation du risque, mutualisation, co-assurance, réassurance...
3. Mécanismes juridiques : assurance cumulative, sur-assurance, sous-assurance, règle proportionnelle...
4. Mécanismes de détermination de la prime / cotisation.
5. Les marchés publics.

#### **Chapitre 4 : Les différentes catégories d'assurance**

1. Assurances de personnes / assurances de biens et de responsabilité.
2. Assurances individuelles / assurances collectives.
3. Assurances obligatoires / assurances facultatives.
4. Assurances à caractère indemnitaire / assurances à caractère forfaitaire.
5. Assurances gérées en répartition / assurances gérées en capitalisation.

#### **Chapitre 5 : L'intermédiation en assurance**

1. Le champ d'application de la réglementation.
2. Les différentes catégories d'intervenants dans l'intermédiation.
3. Les conditions d'accès et d'exercice de l'activité d'intermédiation.
4. La responsabilité des intermédiaires.
5. La libre prestation de services et le libre établissement.
6. Le contrôle et les sanctions.
7. Les modes de distribution réglementés



## **Chapitre 6 : La relation avec le client**

1. Les informations à donner au client : information précontractuelle, information contractuelle, informations à produire par l'intermédiaire.
2. Le conseil adapté, la formalisation, le suivi du client.
3. La survenance et la gestion de l'événement garanti.
4. La protection du consommateur.
5. Les modes de règlement des litiges.
6. La déontologie.

## **Chapitre 7 : La lutte contre le blanchiment**

### 1ère partie : Généralités

1. La notion de blanchiment d'argent
2. La notion de financement du terrorisme

### 2ème partie : Le contexte réglementaire et les instances de contrôle

1. Le contexte réglementaire
2. Les instances de contrôle

### 3ème partie : Les obligations applicables aux professionnels de l'assurance

1. La vérification d'identité
2. La déclaration de soupçon
3. Les procédures internes

## **Unité 2 : Les assurances de personnes : incapacité-invalidité-décès-dépendance-santé (20 heures)**

### **Chapitre 1 : L'assurance contre les risques corporels (incapacité-invalidité-décès)**

1. Les règles de la sécurité sociale.
2. Les principales assurances contre les risques corporels ; prévoyance, décès, garantie des accidents de la vie, obsèques.

### **Chapitre 2 : La dépendance**

1. Le risque dépendance : notion, caractéristiques.
2. Les conditions de souscription et de tarification.
3. Les garanties et leurs limites.
4. Les prestations et leur règlement.
5. Les services à la personne et les prestations d'assistance.

### **Chapitre 3 : L'assurance complémentaire santé**

1. L'articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire.
  2. Les contrats responsables et solidaires.
  3. Les conditions de souscription et de tarification.
  4. Les garanties et les exclusions.
  5. Les prestations.
- Les modes de règlement.



## **Unité 3 : Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation (30 heures)**

### **Chapitre 1 : La prise en compte des besoins**

1. Les composantes du patrimoine.
2. Les régimes matrimoniaux.
3. Les régimes successoraux.
4. Les régimes obligatoires de retraite, la retraite complémentaire et supplémentaire.

### **Chapitre 2 : Les principales catégories de contrats**

1. Assurances en cas de vie / assurances en cas de décès / assurances mixtes.
2. Contrats en euros et contrats en unités de compte.
3. Le marché de l'assurance-vie.

### **Chapitre 3 : Les spécificités**

1. La souscription du contrat.
2. Les versements.
3. Les sorties.
4. La fiscalité.
5. Les évolutions récentes de la réglementation.

## **Unité 4 : Assurances de personnes : Les contrats collectifs (20 heures)**

### **Chapitre 1 : L'assurance de groupe**

1. Définition.
2. Caractère obligatoire ou facultatif de l'adhésion.
3. Modalités d'adhésion et information due à l'adhérent.
4. Tarification et paiement.
5. Exclusions.
6. Résiliation du contrat.
7. Spécificités de l'assurance emprunteur.

### **Chapitre 2 : Contrats collectifs au profit des salariés**

1. Conditions de mise en place du contrat.
2. Contrats de prestations complémentaires de retraite.  
Contrats de prévoyance et de frais de santé complémentaires

## **Unité 5 : Assurances de biens et de responsabilité (30 heures)**

### **Chapitre 1 : L'appréciation et la sélection du risque**

1. L'identification des besoins.
2. L'appréciation des risques encourus.
3. Les critères d'acceptation d'un risque.
4. La prévention et la protection.



## **Chapitre 2 : Les différents types de contrats**

1. L'assurance automobile.
2. Les multirisques standards.
3. Les assurances de responsabilité civile.
4. La protection juridique.
5. L'assistance.

## **Chapitre 3 : Les assurances des risques d'entreprises**

1. La responsabilité civile des mandataires sociaux.
2. La responsabilité civile entreprise.
3. Les dommages aux biens.
4. Les pertes d'exploitation.
5. L'homme clé

## **Chapitre 4 : La vie du contrat**

1. La formation du contrat.
  2. Le paiement des cotisations.
  3. Le règlement des sinistres.
- La résiliation du contrat